

Motion des enseignants et des parents d'élèves du collège René
Nicklès au CA du 5 février 2006

Les enseignants et les parents d'élèves du collège de Dommartemont admettent que la perte de deux divisions, l'une en 6^e et l'autre en 3^e, ait une incidence sur le montant de la DHG attribuée pour la rentrée 2007. Ils ne remettent pas en cause le travail difficile effectué par l'administration pour répartir au mieux ces moyens.

Ils réclament néanmoins des moyens supplémentaires pour mettre en place des groupes de soutien au niveau 5^e car les PPRE ne concernent qu'une minorité d'élèves. Ils rappellent que la mise aux horaires planchers ne permet plus de faire de la méthodologie dans différentes disciplines. Les professeurs de français, en particulier, s'inquiètent de l'introduction d'1h30 de grammaire et orthographe en 5^e et 4^e sans abonder l'horaire imparti à ces niveaux. Les effectifs en cours de langue (anglais, espagnol) demeureront aussi élevés l'an prochain en 4^e et en 3^e.

Par ailleurs les élus au CA dénoncent la dégradation des conditions d'études et de travail résultant d'une politique éducative qui prive de moyens. La suppression des heures de décharges statutaires (cabinet d'histoire, heures de laboratoire...) constitue un déni du travail de préparation, d'organisation et de recherche pédagogique réalisé par les professeurs soucieux de la réussite de leurs élèves. Elle entraîne l'augmentation des compléments de service sur d'autres établissements pour les collègues concernés, ce qui nuit à la cohésion des équipes pédagogiques. Pire elle augmente le risque de suppression de poste .

Il est à noter que actuellement 1/3 des collègues interviennent sur compléments de service, 1/3 à temps partiel et 1/3 seulement à temps plein. Il est devenu compliqué, dans ces conditions, de réaliser l'unité nécessaire à la qualité de l'enseignement . Que dire d'une baisse supplémentaire de la présence d'adultes dans notre collège ?

En conséquence, sans remettre en cause le travail de répartition de la DHG nous voterons contre celle-ci pour manifester notre désapprobation.

(Résultat du vote : 13 contre – 7 pour – 3 abstentions)